*Département de l’Eure*

*Arrondissement d’Evreux*

*Centre Communal d’Action Sociale*

*Comme de Breuilpont*

***Date de la convocation : 20 aout 2021***

**Séance du Conseil d’Administration du CCAS du 04 septembre 2021**

Compte rendu

**Etaient présents :** Albaro Michel (Président), Goarin Elisabeth (Vice-Présidente) Brémard Frédéric, Lenormand Hélène, Berchot Arlette, Akkouche Karima, Iveleff Christiane, Levacher Maurice, Monika Guillon

**Etaient absents excusés** : Mesdames Clique Isabelle et Bredoux Véronnique

**Pouvoirs :** Madame Isabelle Clique a donné pouvoir à madame Monika Guillon.

Madame Elisabeth Goarin est nommée secrétaire de séance. Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et prononce l’ouverture de la séance.

**Ordre du jour de la séance du 04 septembre 2021 :**

1. Validation du compte rendu de la réunion précédente
2. Renouvellement de la convention avec l’EPGV pour la continuité de la gymnastique à destination des séniors à la rentrée de septembre.
3. Etude d’une demande d’aide sociale
4. Elaboration d’une stratégie en lien avec le plan canicule
5. Réflexion sur le repas des anciens : peut-il être remis en place ou doit-on commander des colis comme l’an passé à cause de la crise sanitaire ?
6. Questions diverses et tour de table
7. **Validation compte rendu réunion précédente.**

Les membres du conseil d’administration avaient tous reçu avec la convocation le projet de compte rendu de la réunion précédente du 10 avril 2021 et n’ont pas de remarque particulière à formuler.

10 voix pour, 0 abstention, 0 contre

1. **Renouvèlement de la convention avec l’EPGV pour la poursuite de la gymnastique adaptée aux séniors à la rentrée de septembre.**

L’EPGV propose un tarif de 2300 euros à l’année pour 32 séances.

Chaque participant doit s’acquitter de 60 euros de licence et 30 euros de cotisation.

Chaque participation vient en déduction des 2300 euros.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a voté une participation de 400 euros pour cette action du CCAS.

A l’heure actuelle dix participants souhaitent reprendre la gymnastique.

Le CCAS doit faire de la publicité pour accroitre ce chiffre et viser 15 participants.

1. voix pour, 0 abstention, 0 contre

**3 Etude d’une demande d’aide sociale**

Monsieur Albaro fait lecture du dossier envoyé par l’assistante sociale que les membres du Conseil d’Administration ont eu avec la convocation.

Compte tenu de l’état des ressources de la personne et de l’état de sa dette, il est décidé de suivre les préconisations de l’assistante sociale et d’allouer à cette personne une aide de 130 euros.

1. voix pour, 0 abstention, 0 contre

**4 Elaboration d’une stratégie en lien avec le plan canicule**

Monsieur Albaro rappelle que le CCAS dispose d’un registre des personnes vulnérables basé sur le volontariat. Au final, 6 personnes seulement ont accepté d’y être inscrit ce qui n’empêche pas d’identifier toutes les personnes fragiles et de les contacter en cas d’activation de plan d’alerte aussi bien en cas de canicule, qu’en cas de grand froid ou toute autre catastrophe.

C’est donc le secrétariat du CCAS qui contactera les personnes pendant ces évènements.

1. voix pour, 0 abstention, 0 contre

**5 Réflexion sur le repas des anciens**

Monsieur Albaro rappelle à l’assemblée le contexte sanitaire et règlementaire qui entoure l’organisation du repas des ainés.

A ce jour, pour organiser ce repas il faut demander aux participants de se munir d’un pass sanitaire.

Rien ne dit qu’on ne subisse pas un autre confinement. Si tel était le cas, le CCAS n’est pas certain de récupérer dans son intégralité l’argent qu’il aura versé pour la réservation.

Pour rappel, le repas et les colis sont normalement réservés aux personnes de plus de 70 ans. Quand nous offrons un repas aux anciens, nous offrons également un colis pour les plus de 80 ans.

Il est à noter que la différence majeure entre le colis et le repas est qu’au repas ne viennent que ceux qui le peuvent ou le veulent tandis que le colis est distribué à tous les bénéficiaires.

Madame Karima Akkouche objecte le fait, que les personnes âgées sont contentes de pouvoir sortir de chez elles.

Madame Monika Guillon propose une solution intermédiaire qui consiste à offrir aux ainés des colis et organiser au printemps une festivité en extérieur si possible.

Compte tenu des débats, il est décidé de reporter cette question à la prochaine séance du Conseil D’administration du CCAS qui devra se tenir mi-octobre.

Plus aucune question n’étant à l’ordre du jour, monsieur Albaro fait un tour de table pour savoir si un membre souhaite évoquer un autre sujet.

Aucun sujet n’ayant été évoqué, monsieur Albaro prononce la fin de la séance à 10h00.